

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Porte des Alpes (circonscription I de la Métropole de Lyon) (69)

Réponses de Veronique Moreira, au nom de la liste « Maintenant la metropole pour les ecologistes avec Bruno Bernard »

— le 25/02/2020 à 13:33 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Le comité vélo aura pour mission essentielle de promouvoir, financer, et accompagner la réalisation des aménagements cyclables de qualité et adaptés sur les communes de la Circonscription, sans négliger le traitement de trop nombreuses discontinuités cyclables du territoire de la Circonscription

- il se réunira au minimum 2 fois par an avec les associations locales concernées et les services municipaux des communes de la Circonscription

- Le Plan Vélo Metropole sera doté d'un budget annuel de 34 euros par habitant du Grand Lyon

Nous avons pour objectif de tripler les déplacements à vélo dans la Métropole de Lyon. Pour cela nous structurerons un plan vélo en concertation avec les experts praticiens du vélo des territoires, nous dégagerons des financements dédiés et amènerons un réseau cyclable :

Nous allouerons 360 millions d'euros de budget (contre 160 actuellement) pour les mobilités actives sur le mandat pour financer les aménagements et l'accompagnement au développement de sa pratique.

Nous associerons les associations cyclistes au sein d'un comité vélo trimestriel avec des réunions techniques mensuelles.

Tous les ans nous ferons un point d'avancement des actions du plan vélo. Nous étudierons la réalisation d'un outil d'information du grand public.

En début de mandat, nous organiserons une large concertation avec les associations pour définir le schéma directeur du futur Réseau Express Vélo de la Métropole de Lyon et les priorités dans sa réalisation.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo - Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV sera composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes. Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante. Conformément aux recommandations du Cerema (dont la direction Centre-Est est à Bron), il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace.

Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

les priorités sur la circonscription :

Liaison Bron St Priest via le Campus Portes des Alpes

Liaison Bron Chassieu via les 7 chemins (puis Genas)

Liaison Bron Lyon

Liaison Bron Villeurbanne Vaulx en Velin

Nous accélérerons le rythme des aménagements cyclables pour viser 2 000 km de voies cyclables à l'horizon 2026, soit le double d'aujourd'hui, avec un rehaussement du standard de qualité. Nous voulons sécuriser les voies et permettre le développement de la circulation à vélo avec des aménagements pratiques :

Nous créerons un Réseau Express Vélo de 450km constitué d'aménagements protégés à double sens, larges (>3,5 mètres), continus et homogènes. Pour 2026, l'objectif est d'en réaliser 250 km. Ce réseau composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre permettra de relier rapidement, de manière sécurisée et confortable toutes les communes de la Métropole, de la périphérie au centre mais également entre nos communes de la périphérie qui comportent des nœuds dangereux pour les cyclistes.

Nous voulons sécuriser les liaisons et notamment les rond points qui relient St Priest et Bron, Bron et Chassieu. Nous assurerons notamment la liaison entre Bron et Saint Priest en passant par l'université Lyon II.

Plus concrètement, les points noirs vélos identifiés dans chaque ville par les pratiquants (rond point de la Boutasse ou

avenue Franklin Roosevelt à Bron, ou rond point René Cassin et rond point Usingen (liaison bourg Chassieu/Z.I.) par exemple) seront travaillés avec les usagers.

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Créer Un lien fort entre Bron et Saint Priest en permettant la traversé de l'A43, en aménageant un tunnel sous l'autoroute A43 afin de créer une voie cyclable continue.

- Revoir la circulation sur l'ensemble de la route de Genas et au rond point des 7 chemins pour aménager une véritable voie cyclable vers Chassieu du rond point des Sept chemins vers la rue Jean Mermoz et la rue des Roberdières (chassieu)

- Financer et accompagner les autres demandes d'aménagement cyclables établies par les communes de la Circonscriptions, établies en lien avec les associations locales concernées

Les cartes correspondant à ces pistes ou voies cyclables attendues sont jointes à la fin du manifeste.

Notre réseau express vélo assurera la desserte des gares SNCF, notamment la gare de St Priest, et des stations des réseaux TCL (Métro & Tram) afin d'assurer et d'encourager l'intermodalité entre transport collectifs et vélo.

En complément nous prévoyons la mise en place d'un réseau de proximité vélo-transports en commun : création d'itinéraires cyclables dans un rayon d'au moins 3 km autour des gares TER, des arrêts de tramway et de métro afin de permettre une accessibilité donc un rabattement optimal.

Comme déjà indiqué à la question 1, nous accélérerons le rythme des aménagements cyclables pour viser 2 000 km de voies cyclables à l'horizon 2026, soit le double d'aujourd'hui, avec un rehaussement du standard de qualité. Nous faciliterons les liaisons :

- entre Bron et St Priest, en sécurisant les carrefours et en aménageant les franchissements de l'autoroute A43 (aménagement du pont dans le secteur de la zone Commerciale Porte des Alpes, création d'un tunnel modes doux sous l'autoroute Avenue du 8 Mai 45 à Bron),

- entre Lyon et Bron en aménageant le carrefour de la Boutasse, et en créant une voie cyclable jusqu'au centre de Bron sur l'avenue Franklin Roosevelt,

- entre Bron et Chassieu, avec des pistes sécurisées sur l'ensemble de la route de Genas et au rond point des 7 Chemins, une véritable voie cyclable vers Chassieu du rond point des Sept chemins vers la rue Jean Mermoz et la rue des Roberdières

Nous lancerons des études pour créer des passerelles vélo-piétons et supprimer les coupures urbaines.

La passerelle piétons vélos et TC, au-dessus du boulevard périphérique entre les hôpitaux Est et la ZAC de la Clairière, étudiée par le Sytral et la Métropole, sera une de nos priorités pour affirmer notre volonté de développer les modes doux en général et les vélos en particulier.

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines - Établir et flécher les itinéraires apaisés et les itinéraires de rabattement permettant aujourd'hui de contourner les difficultés de franchissement de l'autoroute A43 et de la Rocade Est dans l'attente de réalisations d'aménagements plus directs de franchissements (passerelles, tunnels dédiés, etc.).

Le réseau express vélo que nous mettrons en place sera composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre. Cela permettra de repérer rapidement les voies à suivre pour relier, de manière sécurisée et confortable, toutes les communes de la Métropole, notamment celles de notre circonscription qui sont proches mais séparées par des réseaux routiers

Action n°5 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. - Proposition de franchissement de l'autoroute A43, obstacle majeur pour les cyclistes circulant entre St Priest et Chassieu ou entre le nord et le sud de Bron

- Proposition de franchissement de la départementale D383 : Périphérique Laurent Bonnefoy

Notre circonscription est particulièrement morcelée par les grandes infrastructures routières (périphérique, rocade Est, autoroute A 43). Les franchissements vélo à créer sont nombreux et complexes, et les financements Etat y seront bienvenus. Dans le cadre du renouvellement urbain à Parilly, par exemple, nous améliorerons nettement l'accès et l'attractivité des trois passerelles qui enjambent la A43 et le Boulevard périphérique.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - Hormis de grands axes à définir, généraliser la vitesse de circulation automobile à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Pour l'instant, dans notre circonscription, seuls quelques quartiers de Bron et Saint Priest sont en zone 30. Il faut étendre ce principe, de façon cohérente, à l'ensemble des communes de l'agglomération (et en particulier celles de notre circonscription), comme cela a été mis en place dans agglomération grenobloise il y a plusieurs années déjà. Mais les zones 30, pour lesquelles nous

remettons le principe de la priorité à droite, ne sont pas la seule réponse pour faciliter le partage de la chaussée, les voies protégées sont toujours préférables.

Action n°7 : je m'engage

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : - Demander le déclassement de l'Autoroute A43 sur l'ensemble de la commune de Bron, pour transformer l'autoroute en boulevard urbain et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.
- Demander le déclassement de la départementale D383, Périphérique, sur l'ensemble de la commune de Bron pour transformer ce périphérique en boulevard urbain, améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.

Nous voulons transformer l'autoroute en boulevard urbain, pour protéger les 4000 habitants impactés par les pollutions. La limitation de la vitesse à 50km/h est une partie de la réponse, de même que l'aménagement d'une voie de droite pour transports en commun et véhicule en covoiturage. Très en amont de Lyon et proche de la A43, nous créerons des parkings relais pour prendre des navettes express sur la voie de droite vers les lignes fortes : métro D, tram T2 à Bron Boutasse et tramway T6 (à Mermoz), T3 à Laurent Bonnevey.

La synchronisation des feux tricolores avec la mise en place d'onde verte ralentie (20, 25 ou 30 km/h) pour mieux prendre en compte les vélos permettra d'apaiser la circulation et de faciliter les déplacements à vélo. Nous prévoyons également le développement des zones des rencontres et la création de vélo-rues.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
- Promouvoir les doubles sens cyclables dans l'ensemble des rues des communes de la circonscription Porte des Alpes
Objectif 15% de linéaire de plus par an

Sur le mandat, nous généraliserons le déploiement des doubles-sens cyclables, des sas vélos aux feux et des cédez-le-passage-cycliste (dans toutes les directions quand c'est possible) sur la circonscription Porte des Alpes et toute la métropole de Lyon de façon à faciliter, fluidifier et sécuriser les déplacements à vélo.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Financer des équipements en arceaux vélo

- Dans les écoles et collèges

- Près des commerces

- Près des lieux publics : théâtre, mairie, école de musique, marché, la poste....

Objectif attendu : 15% augmentation par an, en concertation avec les associations et les pôles concernés

D'ici 2026, nous multiplier par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parkings souterrains, l'implantation de box et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole. Nous travaillerons avec les associations locales et les conseils de quartier pour identifier les sites à équiper en priorité dans les villes de notre circonscription : commerces, équipements publics, squares et parcs, etc...

Action n°10 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Financement de vélo-box dans les parkings relais covoiturage, existant ou à créer.

D'ici 2026, nous multiplier par 4 le nombre d'arceaux de stationnement vélo dans l'espace public (de 15 000 à 60 000). Des stationnements adaptés aux vélos cargo seront également installés dès le début de mandat pour pallier l'absence de prise en compte de ce besoin par la collectivité jusqu'à présent.

Action n°11 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

D'ici 2026, nous multiplier par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parkings souterrains, l'implantation de box et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole.

Nous nous engageons à promouvoir activement le programme Alvéole auprès des acteurs publics : collectivités et bailleurs sociaux.

Action n°12 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous nous engageons à renforcer l'information et les contrôles des permis de construire pour garantir le respect des obligations de stationnement vélo.

Nous nous appuierons sur le dispositif Alveole 2, mis en place par l'Etat, pour faire cofinancer la réalisation de stationnements vélo sécurisés dans les bâtiments des collectivités, les établissements scolaires et les bailleurs sociaux.

Action n°13 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Nous nous engageons à renforcer l'information et les contrôles des permis de construire pour garantir le respect des obligations de stationnement vélo.

Action n°14 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous créerons un réseau de points de relais de livraison et de stockage temporaire de colis et de déchets de chantier, pour accompagner la transition et faire des livraisons vertes. La problématique des livraisons, et notamment du dernier kilomètre, doit être prise en compte dans la mise en oeuvre de nos politiques économiques et environnementales.

Action n°15 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Vélos électriques ou autres vélos

Nous mettrons en place une subvention à l'achat de vélos à assistance électrique et vélos cargos à hauteur de 200€ (porté à 500€ en cas de cession d'un véhicule thermique)

Elle viendra en complément de celle approuvée par l'Etat sur condition de ressources.

Action n°16 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Nous créerons un nouveau service de vélos en location longue durée. En plus des services Velo'v (location courte durée) et MyVelo'v (location longue durée de Vélo à Assistance Electrique), que nous renforcerons, nous lancerons un service de vélos en locations longue durée, sur le modèle des métro-vélos à Grenoble. L'objectif de ce dispositif sera de pousser à l'usage du vélo à travers une tarification attractive (incluant l'entretien et l'assurance.) L'abonnement sera offert aux étudiants pendant un an.

Nous poursuivrons notre soutien aux projets comme « Mon vélo pour 10 ans » porté par la P'tite Rustine, qui permet aux familles de bénéficier, à coût modique, d'un vélo qui suit la croissance de leur enfant, ou le « Pack Autonomie Vélo », porté par l'association Janus, qui propose à des publics défavorisés de disposer d'un vélo et d'y être formés.

Nous poursuivrons le soutien aux opérations de vélo-école, en lien avec les structures d'éducation populaire de notre territoire, qui permettent à des adultes d'apprendre à rouler à vélo.

Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Solliciter, accompagner et soutenir les associations de promotion de la pratique du vélo au quotidien de la Circonscription (Maison du Vélo de St Priest, Association la P'tite Rustine de Bron), dans leurs budgets de location de locaux, tout particulièrement.

S'engager auprès des associations et aider financièrement celles qui emploient des salariés pour l'apprentissage du vélo aux enfants comme aux adultes, qui aident à la formation et la réparation des vélos auprès des plus démunis.

Nous accompagnerons le maintien des ateliers existant d'auto-réparation dans notre circonscription, en participant au financement de leur budget de fonctionnement.

Nous souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour devenir une véritable agence des éco-mobilités, en lien avec la Maison du Vélo de St Priest, l'association la P'tite Rustine de Bron. Nous doublerons les moyens d'accompagnement au changement de pratiques (vélo-école aux particuliers et en entreprises) et de communication au grand public des avantages de rouler à vélo en ville et en toute sécurité.

Afin de lutter contre le vol de vélo, nous travaillerons avec les associations, les commerçants et les ateliers de réparation de vélo pour offrir le marquage Bicycode à tous les propriétaires de vélo et créer un fichier au niveau métropolitain.

Nous souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour devenir une véritable agence

des éco-mobilités. Nous doublerons ses moyens d'accompagnement au changement de pratiques (vélo-école aux particuliers et en entreprises) et de communication au grand public des avantages de rouler à vélo en ville et ce en toute sécurité.

Action n°18 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, soutenir le développement d'une agence écomobilité sur la Métropole et de son réseau sur les communes de la Métropole.

Nous ne créerons pas de nouvelle structure, mais souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour en faire une véritable agence des éco-mobilités.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo. *Notamment dans les collèges, mais aussi pour les adultes, par exemple au parc de Parilly.*

Ce type de piste existe depuis plus de 40 ans à Bron dans une des écoles de Parilly et elle est accessible aux classes primaires. Cela peut servir de modèle.

Nous soutiendrons ainsi les collèges de la métropole souhaitant prolonger l'apprentissage du savoir rouler.

Nous nous engageons à améliorer l'accessibilité à vélo des collèges de notre circonscription grâce à la réalisation d'aménagements cyclables sécurisés à leurs abords. Nous généraliserons l'offre de stationnements sécurisés dans l'enceinte des collèges. La création de pistes d'apprentissage dans des lieux sécurisés comme au parc de Parilly sera étudiée également parce que c'est une bonne façon de promouvoir la pratique du vélo, notamment pour les femmes éloignées de cette pratique.

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Les deux tiers des candidats figurant sur la liste de notre circonscription sont des cyclistes du quotidien. En ce qui me concerne, je fais déjà la quasi intégralité mes déplacements à vélo dans Saint Priest (sinon à pied) et j'aspire à trouver des voies sécurisées pour rallier les communes voisines. Elue, je renforcerai ce choix de mobilité puisque le REV le facilitera.

Action n°21 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Pour l'ensemble de la métropole.

Nous augmenterons les moyens alloués à l'organisation de la Convergence Vélo afin d'en faire le grand rendez-vous annuel des cyclistes de la Métropole de Lyon.

Nous encouragerons les entreprises et collectivités de notre territoire à s'inscrire chaque année au Challenge Mobilité Régional annuel, qui est une excellente occasion de tester le vélo de façon ludique.

Tous les événements promouvant la pratique du vélo (comme les journées vélo organisées à l'initiative des communes) seront encouragés afin développer la culture vélo dans la Métropole.

Action n°22 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous nous engageons à faire, à minima, deux campagnes de communication/sensibilisation par an.

L'une sera spécifiquement conçue pour susciter l'envie des grands lyonnais de se déplacer à vélo.

Une communication régulière sera également réalisée dans les journaux d'informations des communes et arrondissements pour lesquels nous serons aux responsabilités.

La police municipale et les associations seront encouragées à travailler conjointement lors de campagnes de sensibilisation.

Commentaires généraux

Merci pour ce questionnaire précis et détaillé qui pousse le candidat.es à se prononcer en faveur d'un usage démultiplié et facilité du vélo, en réfléchissant à la structuration et au financement des équipements, à la formation et à la communication, en passant par le soutien des associations engagées et la concertation citoyenne. EELV a déjà intégré ces points dans son programme parce qu'ils correspondent à notre vision d'une ville respirable et apaisée. Je me réjouis de pouvoir le partager largement.